

Info adalia: zéro Phyto

Septembre 2021



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

Trimestriel - Septembre 2021 - Bureau de dépôt: 5000 Namur - N° d'agrément: P917211



6

**Des bulbes pour
plus de pétillant**

11

**Entretien sans pesticide
et lutte contre
les inondations**

14

**Les cochenilles
pulvinares**

Formations : renouvellement de la phytolice	2
Votre phytolice expire cette année ?	3
L'ambrosie à feuilles d'armoise : après un an, qu'en est-il ?	4
Des bulbes pour plus de pétillant	6
Zoom sur la commune de Lontzen	8
Entretien sans pesticide et lutte contre les inondations : retour d'expérience de la commune de Donceel	11
Les cochenilles pulvinares	14
Bilan « Wallonie en fleurs 2021 »	16
Adalia 2.0 au salon Municipalia	17
La chronique du docteur GD	18



Formations : renouvellement de la phytolice



Pierre-Laurent Zerck

L'asbl Adalia 2.0 va organiser fin octobre, trois formations comptant pour le renouvellement de la phytolice.

Ces formations se dérouleront en visio conférence aux dates suivantes :

- **26/10 :** Reconnaissance des maladies et ravageurs, et lutte biologique

- **27/10 :** Les plantes invasives, que peut-on faire ?

- **28/10 :** La gestion différenciée et les alternatives aux pesticides

Les informations pratiques vous parviendront prochainement par mail.

Pour plus de renseignements :
facilitateurspro@adalia.be

Votre phytolice expire cette année ?

Il est encore temps de vous mettre en ordre pour
son renouvellement...mais ne traînez pas !

Dernier appel pour les phytolices expirant en 2021 !

La date d'expiration ainsi que toutes les informations relatives à votre phytolice se trouvent dans votre compte en ligne, accessible à l'aide d'un lecteur de carte d'identité via le site www.phytolice.be. Vous pouvez également y demander une copie de votre phytolice, sur la base de votre numéro de registre national, que vous recevrez en document pdf par email.

Pour que votre phytolice soit automatiquement

renouvelée, participez à suffisamment de formations continues :

- phytolice NP :
2 formations
- phytolice P1 :
3 formations
- phytolice P2 :
4 formations
- phytolice P3 :
6 formations

Toutes les formations disponibles sont reprises dans l'agenda en ligne, disponible sur www.corder.be/fr/formations. Consultez régulièrement l'agenda pour ne pas rater les formations qui vous intéressent.

Pour plus d'informations :

ASBL Corder
corder@uclouvain.be
ou 010/47.37.54



L'ambrosie à feuilles d'armoise :

après un an, qu'en est-il ?

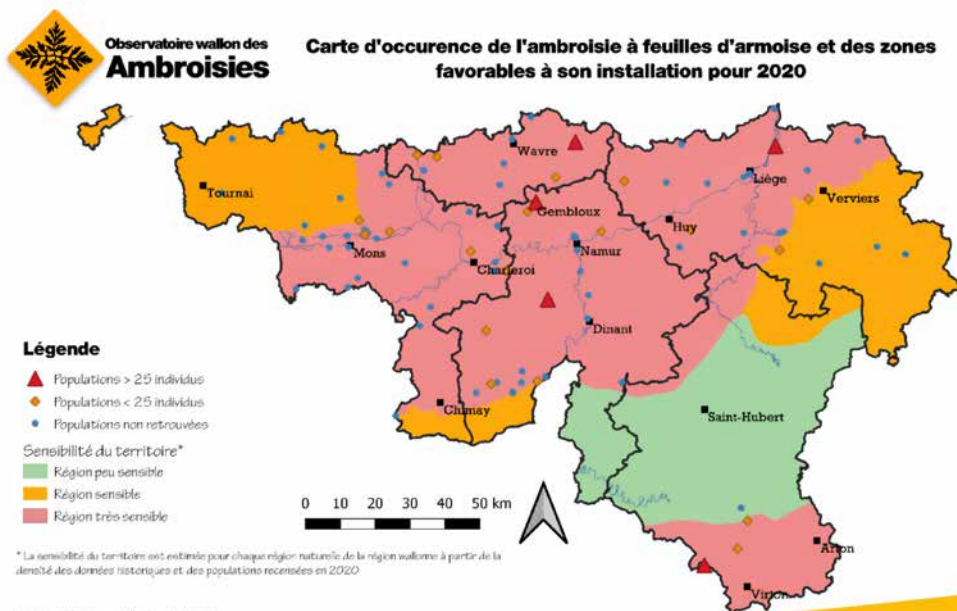
L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante qui se répand à travers l'Europe depuis plusieurs décennies.

Très problématique en France et dans les pays de l'Est, elle arrive progressivement dans nos régions. La plante est une adventice des cultures très conséquente, notamment dans les champs de tournesols ou de maïs. Mais outre ces préoccupations économiques, la plante est un véritable fléau d'ordre sanitaire. Son pollen, répandu durant l'été, provoque diverses

réactions allergiques qui peuvent induire, entre autres, asthme, rhinites, conjonctivites ou fortes démangeaisons. Ces effets peuvent toucher tout le monde, suite à une exposition intense ou prolongée. Il est donc primordial de réduire au maximum les populations d'ambrosie à feuilles d'armoise, afin d'éviter les situations de non-retour ren-

contrées dans de nombreux pays européens.

Dans cette optique, l'Observatoire Wallon des Ambrosies a vu le jour fin 2019, et vise à informer sur la problématique, mais aussi identifier et gérer les populations en place en région wallonne. L'année 2020 était la première année de suivi par l'Observatoire, elle a permis d'identifier les connaissances sur l'espèce dans notre région, et l'état des populations. Mais quel est donc la



Adrien Delforge | Arnaud Monty
Observatoire Wallon des Ambrosies
06-05-2021

LIEGE université
Gembloux
Agro-Bio Tech

Wallonie
environnement
SPW

situation concernant l'ambrosie à feuilles d'armoïse en région wallonne ?

Depuis les années 2000, 89 populations ont été recensées pour l'ensemble de la région wallonne, dont 25 ont été retrouvées en 2020 par l'Observatoire. Pour la majorité d'entre elles, il s'agit de petites populations de moins de 20 individus. Ces données nous indiquent que la plante a encore du mal à s'installer durablement dans notre région, et qu'une bonne gestion de l'espèce est encore possible. Dans quelques sites, l'ambrosie a déjà commencé son expansion, et atteint parfois plusieurs centaines d'individus. Il est par ailleurs essentiel de s'interroger sur la provenance de ces populations. Un lien entre les populations d'ambrosies, les semences de tournesols et les graines pour oiseaux a déjà été démontré par le passé, et cela semble être un vecteur important en région wallonne vu la proximité de plusieurs sites avec un poulailler ou des sites de nourrissage pour oiseaux.



Le relativement faible taux d'installation de la plante est cependant à nuancer, pour plusieurs raisons. D'une part, bien que de nombreuses populations soient petites, la présence de plusieurs grosses populations indique qu'une fois que la plante a réussi à s'implanter durablement, elle est capable de se répandre dangereusement. D'autre part, nous ne sommes qu'au début de la sensibilisation au problème de l'ambrosie en région wallonne, et la base de données est encore loin d'être complète !

La suite des missions de l'Observatoire consistera en la surveillance des sites détectés,

l'identification de nouveaux sites contaminés et la gestion de ceux-ci afin de tenter d'éradiquer la plante de nos contrées. Pour ce faire, nous avons besoin de vous ! Si vous observez des ambrosies sur le terrain, relayez nous l'information via les plateformes d'encodage (iNaturalist ou observation.be) ou par mail (owa@uliege.be). Nous pourrions ainsi continuer à mettre à jour la distribution de l'espèce, et proposer des solutions de gestion adaptées.

*Auteurs : Adrien Delforge –
Arnaud Monty*



Des bulbes pour plus de pétillant



Les pelouses inexploitées font souvent l'objet de questionnement dans les communes. Leur entretien est chronophage et parfois risqué s'il s'agit d'une berne centrale.

Cependant, bon nombre d'entre elles sont visibles de tous et nécessitent donc un minimum de fleurissement. Dans ce genre d'endroit, un fleurissement « passif » est très intéressant car il limite l'intervention humaine. Les plantes à bulbes peuvent répondre à ces critères particuliers.

Quand planter les bulbes ?

Les bulbes peuvent se planter à partir de la fin du mois de septembre et, selon les

espèces, jusqu'au mois de décembre. Dans tous les cas, la plantation doit se faire avant les premières gelées. Les bulbes qui auront eu le temps de produire des racines dans un sol meuble seront plus résistants.

Pourquoi planter des bulbes ?

Les bulbes sont des éléments très intéressants dans le fleurissement communal. En effet, une fois planter, ces

fleurs réaliseront leur cycle sans intervention humaine. Différentes espèces sont disponibles, avec des périodes de floraison différentes, ce qui aide à la floraison constante et variée d'une commune.

Par ailleurs, la floraison des bulbes printaniers (perce-neige, narcisse, jonquille, muscari) permet de retarder le moment de la première tonte. Enfin, en plus de garnir les pelouses, vous pourrez aussi fleurir les pieds d'arbres et de haies.

D'un point de vue biodiversité, à condition de choisir



des espèces indigènes, les bulbes, et surtout les espèces précoces, sont très utiles pour les premiers pollinisateurs de la saison.

À quelle profondeur planter vos bulbes ?

Cela dépendra de la taille du bulbe. On peut considérer que la profondeur doit être deux à trois fois supérieures au diamètre du bulbe (un bulbe de tulipe se plantera donc plus profondément que des bulbes de perce-neige ou d'anémone sylvie).

Comment gérer l'après-floraison ?

En sélectionnant des variétés indigènes, vous pourrez laisser la plante vivre complètement son cycle sans intervention. Il est recommandé de ne pas couper les feuilles tout de suite après la floraison car ces dernières servent d'usines qui fabriquent des réserves pour la plante qui peut alors reformer un bulbe robuste. Les couper alors que les feuilles sont vertes est donc néfaste à la pérennité de la plante.



Zoom sur la commune de Lontzen

Située en communauté germanophone et comptant un peu moins de 6000 habitants, la commune de Lontzen est une commune rurale qui tient à favoriser le développement de la biodiversité sur son territoire.

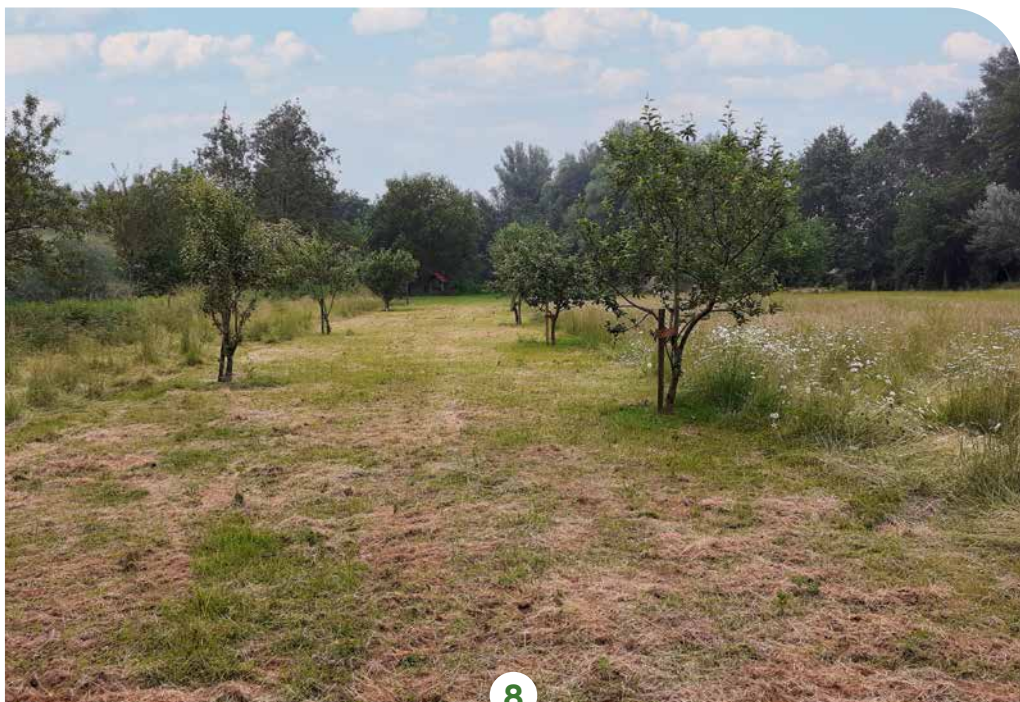
Volonté politique au départ, l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans la commune depuis 10 ans environ a permis de faire un grand pas en avant en terme de sauvegarde de la biodiversité. Néanmoins, pour pallier à l'absence de pesticides, les agents techniques ont dû revoir certains aménagements

et investir dans des machines de désherbage alternatif.

Des cimetières enherbés

Pour la gestion des cimetières, la commune de Lontzen a dû faire face à un problème majeur, la prolifération de chardons. En effet, dès l'arrêt de l'usage des pesticides, les cimetières de la commune

étaient entretenus à l'aide d'une herse rotative, technique qui a malheureusement favorisé le développement de chardons. Suite à cela, un désherbage manuel a été nécessaire afin d'éradiquer le problème. Après réflexion, la commune a décidé de ne plus désherber le cimetière mécaniquement ou manuellement mais de le végétaliser. Appréciee du service technique, la végétalisation rend le travail moins fastidieux en limitant l'entretien à de la tonte.





À noter qu'à l'initiative du PCDR, les 3 cimetières communaux feront l'objet d'une demande auprès du SPW pour une labellisation dans le cadre du projet « cimetières nature ».

De la tonte différenciée et des oies

La commune de Lontzen a privilégié la tonte différenciée pour ses espaces verts. Bien réfléchi, cette technique permet à la commune de

garder des espaces enherbés entretenus tout en favorisant la biodiversité dans l'entité et en optimisant les temps de gestion.

À Walhorn, la commune a réalisé de la tonte différenciée en face de l'entreprise Lactalis. Particularité, le terrain est marécageux et l'espace est fréquenté par des oies. Ce milieu humide permet donc le développement d'une flore et d'une faune caracté-

ristiques, d'où l'intérêt de ne pas faucher régulièrement cet espace. L'idée d'y implanter des oies vient du syndicat d'initiative qui accompagne la gestion du lieu. Un verger et une plaine de jeux viennent donner un aspect plus ludique à cet endroit.

L'entretien se fait à l'aide d'une tondeuse ou avec une barre de fauche si la hauteur de l'herbe est trop importante.

Du nouveau matériel de désherbage

Pour les espaces publics non engazonnés, la commune de Lontzen a investi dans différentes machines de désherbage alternatif : brosses mécaniques, une herse rotative, des débroussailleuses, etc.

Enfin, prochaine étape, la commune aimerait maintenant mettre l'accent sur la communication afin d'informer et de sensibiliser la population sur les avantages et les bienfaits de ces aménagements.



Entretien sans pesticide et lutte contre les inondations :

retour d'expérience de la commune de Donceel

Depuis 2020, la commune de Donceel a mis en œuvre divers aménagements pour limiter les dégâts causés par les forts épisodes pluvieux. L'équipe technique, soutenue par le collège, a mené une réflexion sur l'entièreté de son territoire (bandes enherbées, fossés et fascines en bordures de champs, engazonnement de zones en gravier, Etc.), pour protéger les riverains et limiter les dégâts causés par les fortes pluies.

Les résultats sont encourageants cette année car le nombre de maisons sinistrées était moins élevé que dans le passé et les dégâts survenus moins importants.

Le service technique travaille en concertation avec les riverains et les agriculteurs pour leur proposer des solutions adaptées et entend bien con-

tinuer à procéder ainsi dans les années à venir.

Voici quelques exemples d'aménagements qui ont été réalisés :

Dans les espaces publics, on végétalise les graviers

A Donceel, on engazonne progressivement les surfaces en gravier. Cette méthode

offre un double avantage, d'une part, il n'est plus nécessaire de désherber ces zones difficiles à entretenir sans pesticide et d'autre part, la végétation augmente la capacité d'infiltration de l'eau dans le sol, limitant ainsi les phénomènes d'inondation. Ainsi, à l'instar des cimetières, nombreux accotements se sont vus verdurisés.



AVANT végétalisation



1 an APRÈS

De petits espaces publics (bancs en bord de voirie, plaines de jeux, Etc.) prennent aussi plus de vie et de couleurs. Et enfin dernièrement, les abords d'une école communale ont été végétalisés.

En voirie, des aménagements hydrauliques

Le long de certaines voiries à risques, des avaloirs ou des fossés ont été installés pour mieux accueillir les volumes d'eau importants et éviter que ceux-ci aillent vers les habitations.



En bordure de champs, des fascines de pailles ou de branchages, des fossés, des bandes enherbées et des haies

Sur fond propre et en récupérant un maximum de matériaux, les ouvriers communaux ont eux-mêmes créé des fascines de pailles ou de branchages en bord de champs, ont creusé des

fossés et plantés des dizaines de haies indigènes pour renforcer encore l'efficacité des aménagements contre les inondations et le ruissellement. Ceci toujours pour protéger les habitations situées à proximité. Des agriculteurs ont aussi accepté de laisser certaines parties de leurs cultures en jachère, ce qui limite les coulées de boue.

Une pépinière de la région a proposé à la commune de récupérer ses plants invendus. Ainsi, grâce à ce don, environ 7000 plants de haies ont été plantés sur le territoire communal, ce qui est non seulement bénéfique pour la biodiversité mais également pour augmenter le pouvoir absorbant du sol et limiter le ruissellement.

Toutes ces actions mises bout à bout ont permis de temporiser de manière efficace les inondations. L'impressionnant travail accompli par l'équipe du service technique communal, la qualité des aménagements en place, le



soutien du Collège et la collaboration des riverains ont rendu ceci possible. Et ce

n'est pas fini. D'autres aménagements sont encore en projet. Merci à eux !



Les cochenilles pulvinaires

Aussi envahissantes et dommageables que les pucerons, les cochenilles se retrouvent sur les plantes d'intérieurs et sur certains arbres et arbustes tels que le tilleul, l'érable, l'hortensia,... Dans cet article, nous nous intéresserons principalement aux cochenilles pulvinaires.



Une cochenille est un insecte de l'ordre des hémiptères, de type piqueur - suceur, comme les pucerons. Elle enfonce son appareil buccal en forme d'aiguille dans la plante et se nourrit de sa sève. Les piqûres nutritionnelles des cochenilles affaiblissent les plantes.

D'autre part, la plupart des cochenilles produisent du miellat, substance sucrée et collante qui pose de nombreux problèmes en milieu urbain en coulant sur les voitures, les bancs publics et

les terrasses. La présence de miellat favorise également le développement d'un champignon noir, la fumagine qui, outre son aspect inesthétique, limite la photosynthèse, en recouvrant les feuilles.

En fonction de l'espèce, du stade d'évolution et de la saison, on retrouve les cochenilles sur les feuilles, les branches, les jeunes pousses, le tronc,...

Description des cochenilles pulvinaires

Le corps des femelles est surmonté d'une coque protectrice. Celle-ci est brune, noire ou grise et plus ou moins souple. Elle est soit ovale et légèrement bombée, soit circulaire et globuleuse.

Cette coque, liée à l'insecte, est recouverte d'une cire la protégeant de nombreuses agressions.

Le mâle, peu représenté, ressemble à une petite guêpe. Les larves sont plus aplaties que les femelles. Leur carapace n'est pas encore totalement formée, ce qui les rend plus vulnérables.

Les cochenilles se développent sur les arbres (magnolia, tilleul, cornouiller, orme, érable,...) sont le plus souvent des cochenilles à carapace dites pulvinaires. Au moment de la ponte, ces cochenilles développent un amas blanchâtre important. Celui-ci déborde, en soulevant la carapace.



Les moyens de lutte

Jet d'eau

La méthode consiste à déloger les cochenilles présentes sur les branches et le tronc par des jets d'eau puissants. Cette méthode déstabilise les cochenilles sans toutefois les tuer. Mais leur progression est ainsi fortement limitée. Cette méthode s'applique uniquement aux cochenilles pulvinares.

Nettoyage manuel des plantes

Si vous n'avez qu'une ou deux plantes vertes attaquées, retirez les cochenilles à l'aide d'un chiffon imbibé d'un peu d'alcool. Ensuite, rincez les plantes à l'eau claire. Cela vous permet en même temps de nettoyer le miellat et la fumagine déjà présents.

Taille

Durant l'hiver, vous pouvez couper les fines branches (de diamètre inférieur à 2 cm) infestées de cochenilles pulvinares. Ce moyen de lutte permet de diminuer très fortement les populations au printemps suivant.

Les autres types de cochenilles ne sont présents que sous abris ; elles se développent donc toute l'année. Les branches ou bouquets floraux trop attaqués peuvent être taillés mais cela n'est pas suffisant pour freiner leur évolution.

Lâchers d'auxiliaires

La méthode offrant les meilleures garanties est l'utilisation d'auxiliaires naturels. Parmi les auxiliaires présents naturellement dans nos régions, on peut citer la coccinelle *Exochomus quadripustulatus* et la guêpe parasitoïde *Coccophagus lycimnia*.

En ville, les arbres sont placés en situations difficiles ou isolées. Les auxiliaires sont alors peu ou pas présents. C'est pourquoi, il est nécessaire de faire des introductions d'auxiliaires pour aider les populations déjà en place à venir à bout des cochenilles.

L'avantage de cette méthode est que si les populations d'auxiliaires sont dans de bonnes conditions, elles peuvent se maintenir d'une année à l'autre. Ainsi, après quelques années d'introduction, on peut compter sur une recolonisation suffisante des arbres par *Exochomus* ou *Coccophagus*.



Cette année, ce n'est pas moins de 53 communes et associations locales wallonnes qui ont accueilli les membres du jury « Wallonie en fleurs » entre ce 21 juin et 29 juillet.

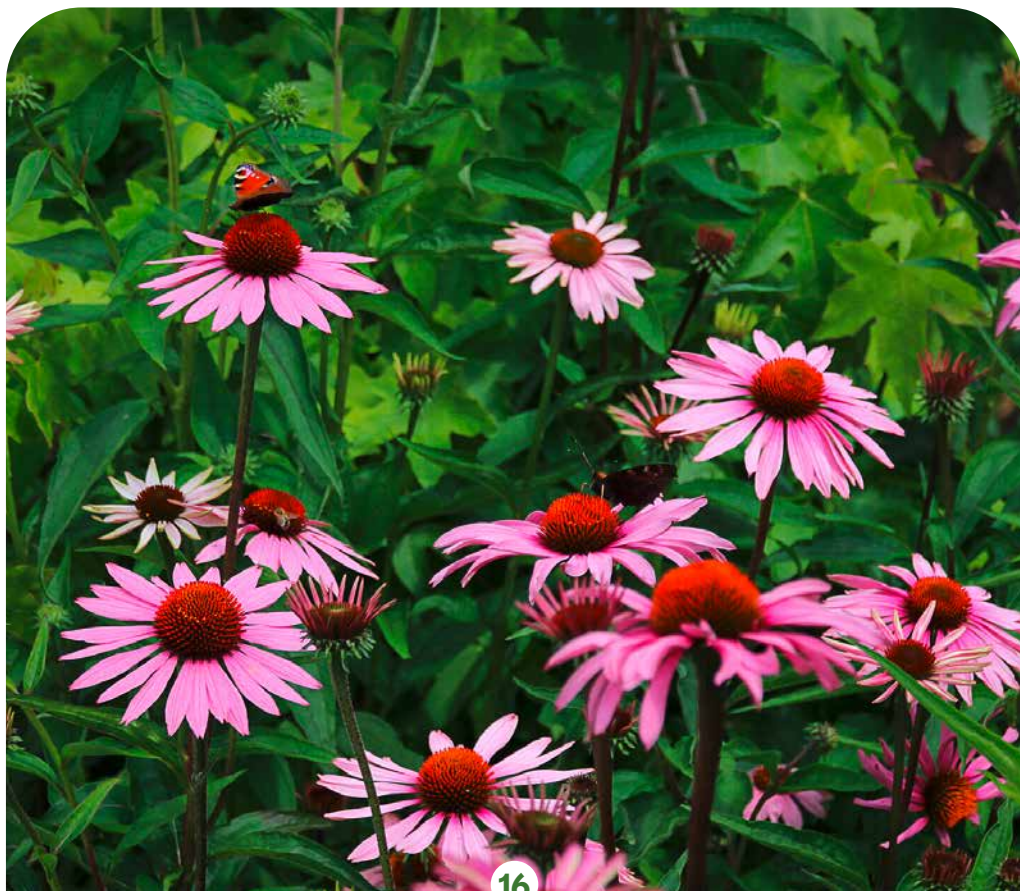
De bien belles découvertes ont été constatées mais aussi de magnifiques avancées chez certains. Nul doute que la Wallonie est en bonne voie vers une végétalisation durable et en faveur à la biodiversité.

Félicitations à tous les participants pour leur engagement en faveur de notre environnement.

Un énorme merci également à tous les membres du jury qui nous ont suivi aux 4 coins

de la Wallonie afin de partager leurs compétences, leurs savoirs et ceci toujours dans la bonne humeur.

L'équipe « Wallonie en fleurs »





Adalia 2.0

au salon Municipalia

Le 30 septembre et le 1^{er} octobre prochain, l'asbl Adalia 2.0 tiendra un stand au salon Municipalia. Ceci afin d'informer les élus et les agents communaux sur les différents services et projets que l'asbl propose. Ce sera également l'occasion de vous conseiller sur les alternatives aux pesticides.

Rendez-vous au WEX à Marche-en-Famenne (dans le village associatif)

Maïté Loute

Conseillère technique des professionnels

Diplômée bio-ingénieure en aménagement du territoire, j'ai travaillé plus de 10 ans dans un parc naturel. D'abord sur des projets de conservation de la nature et ensuite sur des projets plus proches des habitants et communes voisines, notamment en collaborant déjà avec Adalia 2.0., dans l'accompagnement de communes pour transitionner vers une gestion des espaces verts sans pesticides.

Passionnée de nature et habitant à Liège, je suis aujourd'hui heureuse de rejoindre l'équipe de conseiller technique des professionnels et contribuer à accompagner les structures collectives, communes, entrepreneurs, ..., au développement d'espaces verts plus naturels et plus respectueux de l'environnement. En plus de contribuer à améliorer la qualité de l'environnement et de vie, les espaces verts



sont l'occasion d'apprendre à cohabiter de manière plus étroite et quotidienne entre humains et biodiversité, au-delà de zones strictement réservées à la conservation de la nature.

La chronique du Docteur GD



Cher Docteur GD,

Il y a environ un mois, j'étais assis calmement dans mon canapé. Fidèle au poste, je regardais les jeux olympiques. Et là, je fus pris d'une certaine mélancolie. En me servant un petit vert, je me demandais si tout cela était bien raisonnable et si un autre type d'épreuves ne serait pas envisageable. Perdu dans mes réflexions, je tombai dans un sommeil profond...

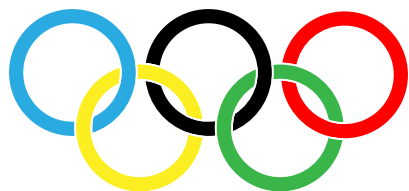
Et là je me vis, participant à des jeux olympiques assez particuliers. Pour commencer, j'assistai à une cérémonie d'ouverture où l'ensemble du stade était recouvert d'herbes. Ensuite, je vis un athlète, portant un désherbeur thermique allumer la flamme olympique.

Après cet événement fort en frissons, j'assistai à diverses épreuves plus insolites les unes que les autres dont un décathlon plutôt intéressant. Les sportifs commencèrent par un 400 mètres haies où les traditionnelles haies étaient remplacées par des buis infestés de pyrales, s'en est suivi une course de tracteur tondeuse (un grand classique), un 200 m herse et un lancé de pulvérisateur. La dernière épreuve de cette première journée était un concours de binette acrobatique.

Le deuxième jour, les participants entamèrent la deuxième partie du décathlon avec d'autres épreuves mais pas de Bolt, je me réveillai à ce moment-là, ... Ma femme, Gertrude hurlait suite à la victoire des belges au hockey sur gazon. Tiens du gazon, on y revient encore et encore. Tout à coup cela me parut clair, ne devrions-nous pas tendre vers des jeux ou une société plus verte, plus naturelle, plus écologique ?

Qu'en pensez-vous ?

Harry Cauvert



Cher Harry,

Je pense que vous avez fait une overdose. C'est assez fréquent ces derniers temps. Et oui, mon cher Jean-Claude, vous êtes en manque de verdure. Or, les derniers événements, nous ont montré que végétaliser les espaces comporte certains avantages. Cela permet d'embellir les lieux, de favoriser la biodiversité ou encore de retenir les eaux de ruissellement lors de fortes pluies. Il est essentiel d'aller dans ce sens et d'arrêter de penser que le béton est la solution. Chacun a son rôle à jouer, que ce soit les communes, les entreprises, les agriculteurs ou encore les particuliers.

Il existe deux méthodes pour végétaliser les espaces : la végétalisation spontanée et volontaire. La végétalisation spontanée consiste à laisser venir la végétation sans semer au préalable. L'herbe recouvrira petit à petit la surface. Par contre, la végétalisation volontaire (comme cela se fait dans de plus en plus de cimetières) consiste à semer la surface de gravier (si la couche est inférieure ou égale à 5 cm) après l'avoir fraisée ou de retirer une partie des graviers au préalable si nécessaire. L'entretien de ces espaces engazonnés se limite ensuite à de la tonte.

Ce n'est bien entendu qu'une piste parmi d'autres.

Bon courage.

Votre dévoué Docteur GD



Info O_{zéro}Phyto adalia:

Equipe des conseillers techniques «zéro pesticide» :

- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94 - thibaut@adalia.be
- **Tiffanie Frenkel** : 0486/36.07.30 - tiffanie@adalia.be

Comité de rédaction/Editeur responsable
Thibaut Mottet et Tiffanie Frenkel

Adalia 2.0 ASBL

Rue Nanon, 98 - 5000 Namur
info@adalia.be • www.adalia.be

N° d'entreprise : 0476.469.344 • BE 41 5230 8024 1610 (Triodos) • RPM : Namur

